

**Face à la surdité du gouvernement
et des employeurs**

**POURSUIVONS LA LUTTE
LE 11 JANVIER PROCHAIN**



Dans un contexte salarial tendu qui voit, depuis des mois, se multiplier les mobilisations, celle du 7 décembre 2021 est HISTORIQUE. Les salarié-e-s des établissements du secteur du social et médico-social, privé et public se sont très fortement mobilisé-e-s, afin de porter haut et fort les revendications suivantes : embauches massives de personnels, arrêt des politiques de destructions de notre secteur et revalorisation salariale importante.



En pleine pandémie, le gouvernement continue sa stratégie de destruction des services publics et des politiques sociales, accélérant ainsi une fuite continue des personnels. Le gouvernement ne répond aucunement à nos revendications plus que légitimes, malgré l'urgence de la situation.

Quant aux syndicats employeurs de la Branche sanitaire, sociale et médico-sociale à but non-lucratif, ils poursuivent leur projet d'attaques de nos acquis sociaux. Les négociations dans les différents champs conventionnels sont bloquées.

Pour eux, une éventuelle augmentation de nos salaires et des moyens doit en passer par la casse de nos conventions collectives : c'est inacceptable !

La CGT exige de négocier en préalable dans toutes les conventions et dans la Fonction Publique Hospitalière : 300 euros pour tous ! et NON à la perte des acquis conventionnels sous couvert d'un chantage aux 183 €.

La journée d'action 7 décembre a été une réussite. Elle a démontré notre détermination à résister aux attaques de notre secteur et à obtenir satisfaction sur nos revendications.

Au regard de la surdité des syndicats employeurs et du gouvernement, nous nous devons la poursuite et l'amplification de nos mobilisations, et imposer une autre politique de santé et d'action sociale.

La CGT appelle tous les salarié-e-s, le 11 janvier prochain à une nouvelle journée de grève et de manifestation nationale pour gagner l'amélioration des conditions de travail et de vie des salarié-e-s et agent-e-s au travers :

- Une réelle augmentation pour tous de 300 euros**
- Un statut et une convention collective de haut niveau conservant et améliorant nos acquis sociaux**
- Des conditions de travail dignes respectant les salarié-e-s et les personnes accompagnées**
- Des moyens financiers et humains à hauteur des besoins de la population : embauches immédiates, augmentation des formations initiales et pour les personnels non-diplômés.**

SIGNEZ LA PÉTITION :

Augmentation de salaire de 300 € nets pour tou-te-s, plus aucun salaires sous le smic ! UFASCGT



**Il nous faut élargir nos luttes et prévoir
une perspective interfédérale et intersyndicale.
L'attaque est globale, la riposte doit être générale !
Tous ensemble le 11 janvier 2022**